

# L'Université Robert Schuman forme des

## **juristes généralistes en droit de l'environnement**

dans un **MASTER Droit, mention Droit et Economie**  
**spécialité « Droit de l'environnement et des risques »**

**Parcours « Droit de l'environnement et de l'aménagement des territoires »**

**Lieu de formation** : Faculté de Droit, Université Robert Schuman de Strasbourg

**Responsable pédagogique** : Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE

**Secrétariat** : Laura ZANONI - Tél. 03.88.41.43.86 - E-mail : [laura.zanoni@urs.u-strasbg.fr](mailto:laura.zanoni@urs.u-strasbg.fr)

### **Objectifs de la formation**

L'université Robert Schuman offre une formation qui a comme finalité de former aux spécificités et à la transversalité du droit de l'environnement des personnes ayant des acquis solides dans les matières juridiques. Il a donc comme objectif de permettre à l'étudiant d'obtenir un diplôme de juriste généraliste en droit de l'environnement [Droit administratif de l'environnement (droit des risques, droit des installations classées, protection de la nature, aménagement du territoire) ; Droit de l'urbanisme ; Droit fiscal ; Droit civil de l'environnement (obligations, assurances, affaires) ; Droit pénal de l'environnement ; Droit social ; Droit rural ; Droit international de l'environnement (public, privé, pénal) ; Droit communautaire de l'environnement] accompagnée d'une sensibilisation aux sciences de l'environnement par différentes unités d'enseignements scientifiques. Cette spécialité est co-habilitée par l'Université de Haute Alsace, par Nancy II et fait l'objet d'un partenariat avec l'Université Louis Pasteur.

Ce Master est à visée professionnelle grâce aux stages et à la rencontre de praticiens. Il permet aussi une initiation à la recherche par la rédaction d'une note d'étude avec soutenance et le rapport d'un projet collectif interdisciplinaire organisé par les trois universités d'Alsace (Université Robert Schuman, Université Louis Pasteur, Université de Haute Alsace).

### **Organisation et Contenu des études**

Le diplôme a comme objectif de former des **juristes** de haut niveau spécialisés dans les questions environnementales.

La formation se déroule sur deux années.

En Master première année, il est demandé aux étudiants

- de se perfectionner dans les matières du droit qui leur permettra de consolider leurs compétences juridiques générales (droit privé, droit public, ou droit européen et international) (Maquette M1 : [www-urs.u-strasbg/cgi/indexfr.cfm](http://www-urs.u-strasbg/cgi/indexfr.cfm))
- de suivre des enseignements plus spécifiques pour se profiler en vue de l'entrée en M2 comme l'UE Droit de l'urbanisme, l'UE Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire, éventuellement l'UE droit des transports. Il est aussi vivement conseillé de suivre le Diplôme Universitaire Pollutions et Nuisances (156 heures) qui développe un enseignement pluridisciplinaire en environnement depuis 1971 (Plaquette du DUPN).

En Master deuxième année, sont proposés :

- des enseignements spécialisés et non mutualisés comprenant des cours et des séminaires délivrés par des universitaires ou des praticiens.
- certaines visites et des week end organisés
- 3 mois de stage

## **Principales unités d'enseignements juridiques**

### - Principes généraux du droit de l'environnement

Droit international et droit communautaire protecteurs de l'environnement:

Droit administratif de l'environnement

Droit civil de l'environnement

Droit fiscal de l'environnement

Droit pénal de l'environnement

Droit comparé

Droit de l'urbanisme

### - Droit des pollutions

Droit de l'eau

Droit des déchets

Droits des installations classées

### - Droit de la biodiversité

Protection de la faune et de la flore

Droit rural et forestier

Droit de la chasse

### - Droit des nuisances

Troubles du voisinage

La lutte contre le bruit

La protection du paysage

La protection de l'air

### - Droit des risques et de l'aménagement des territoires

Droit des risques technologiques et naturels

Droit des assurances

Droit de l'aménagement du territoire

### - Droit du contentieux

Contentieux administratif

Contentieux en droit de l'urbanisme

Procédure civile

Procédure pénale

Contentieux communautaire

- Terminologie juridique en environnement et risques
- Des UE de méthodologie (préparant au stage et à la note d'étude) et d'ouverture professionnelle (préparant à l'entrée dans la vie active)

### **Les Unités d'enseignements scientifiques (avec mise à niveau en chimie) (choix de deux UE entre 5 UE proposées)**

- Environnements rural et urbain
- Pollution air et eau (
- Santé et environnement (Toxicologie, ...)
- Biologie de l'environnement (Gestion des écosystèmes, Interactions,...)
- Introduction aux sciences du risque (typologie des risques naturels et technologiques,...)

Cette spécialité est soutenue par l'équipe du Centre de Droit de l'Environnement et une bibliothèque spécialisée en droit de l'environnement depuis 1975 (site internet en cours).

### **Conditions d'admission**

En **première année** l'inscription à cette spécialité est ouverte à des étudiants titulaires d'une licence de droit (public ou privé), AES ou sciences politiques. L'ouverture géographique de la formation doit permettre d'accueillir des étudiants de provenance variée tant au plan national, européen qu'international.

En **deuxième année**, possibilité d'admettre, en équivalence et sous réserve de vérification des acquis fondamentaux (dossier, entretien), des étudiants non issus de la première année. Possibilité aussi de refuser des étudiants en deuxième année, afin d'assurer un encadrement adapté aux exigences d'une formation master.

### ***Les intervenants sont notamment :***

#### *Des universitaires :*

Benjamin BALDOUS, Maître de conférences, URS  
Philippe BILLET, Professeur, Université de Metz  
Jacqueline BOUTON, Maître de conférences, URS  
Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE, Maître de conférences, URS  
Pierre ECKLY, Maître de conférences, URS  
Robert HERTZOG, Professeur, Université Robert Schuman  
Véronique JAWORSKI, Maître de conférences, URS  
Alexandre KISS, Directeur de recherche émérite  
Christian MESTRE, Professeur, URS  
Marie France PAPANDREOU, Maître de conférences, URS  
Isabelle RIASSETTO, Maître de conférences, URS  
Jochen SOHNLE, Maître de conférences, Université de Savoie, Chambéry  
Jean-Maternelle STAUB, Professeur, URS

Marie-France STEINLE-FEUEBACH, Maître de conférences, Université de Haute-Alsace

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Maître de conférences, URS

*Et des universitaires* provenant de l'Université Louis Pasteur, de l'Université de Haute Alsace, et de l'IUT Chimie de l'Université Robert Schuman

*Des praticiens :*

Maguelonne DEJEANT-PONS, Administrateur au Conseil de l'Europe

Sandrine BELIER, Directrice régionale d'une association de protection de l'environnement

Dubravka BOJIC-BULTRINI, Juriste au Conseil de l'Europe

Jacques BORDET, Directeur de la DDAF du Bas-Rhin

Bernard DYSSLI, Consultant-formateur libéral

Tania EKANI-NKODO, Juriste à la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin

Serge HAMM, Directeur technique au service départemental de l'urbanisme de l'ADDAUHR Colmar

Guy JAMET, Chef des travaux au laboratoire interrégional de la répression des fraudes

Pascale KROMAREK, Juriste, Direction Développement durable et Environnement, Total

Olivier LHEOST, Référendaire à la CJCE

Gilles MARTIN, Professeur Université Sophia Antipolis, Nice, Avocat

Jean-Paul PIETRI, Maître de conférences associé, URS, Président du Tribunal administratif de Strasbourg

Eric SANDER, Secrétaire général de L'Institut du Droit local de la chasse

Raphaël SCHNEIDER, Doctorant, collaborateur cabinet d'avocat

Jean-Philippe STREBLER, Directeur du développement urbain de la ville de Haguenau

VAUTE Isabelle, certification ISO